Ville de Saint
Aubin d'Aubigné

DEMANDE D'EMPRUNT DE MATERIEL

- Cette demande d'emprunt du matériel devra impérativement être retournée en Mairie le plus rapidement possible et, au plus tard, une quinzaine de jours <u>avant</u> votre manifestation.

ATTENTION : LA RESERVATION DES SALLES EST A FAIRE DIRECTEMENT EN MAIRIE

Association : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu(x) de la manifestation : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email (pour la réponse) : _____

Date du dépôt de cette demande : _____

Désignation	Nombre	Date de mise à disposition du matériel	Date de retrait du matériel	Lieu	**<u>Suite donnée</u>** **(Réservé à la Mairie)**
Barrières					
Grilles d'exposition					
Tables sur tréteaux					
Panneaux électoraux					
Conteneurs poubelles					
Tapis de protection du sol (salle de tennis)					

<u>Divers</u>

Merci de prévoir au plus juste la quantité de matériel demandée.

Nom du demandeur Signature du demandeur

Marie de Saint Aubin d'Aubigné – 4, place de la Mairie – 35250 Saint Aubin d'Aubigné
tél. 02.99.55.20.23 – fax. 02.99.55.27.83 – e-mail : mairie@saint-aubin-daubigne.fr